

SESSION 2010

BACCALAUREAT TECHNOLOGIQUE – SERIE ST2S

HISTOIRE – GÉOGRAPHIE

DURÉE DE L'ÉPREUVE : 2 heures 30
COEFFICIENT 2

L'usage de la calculatrice est interdit

Ce sujet comporte 11 pages numérotées de 1 à 11
dont **une feuille d'annexe** (page 11) à rendre avec votre copie.

Dès la remise du sujet, assurez-vous qu'il est complet et que toutes les pages sont imprimées.
Si ce n'est pas le cas, demandez immédiatement un nouvel exemplaire aux surveillants.

Le candidat doit traiter :

- TOUTES LES QUESTIONS de la première partie ;
- UN SEUL des 4 exercices de la deuxième partie.

Première partie : 10 points

Deuxième partie : 10 points

PREMIERE PARTIE :
QUESTIONS de COURS
(10 points)

**Vous répondez sur la copie à TOUTES les questions proposées.
N'oubliez pas de rendre la carte (page 11) avec votre copie.**

Question 1 : (2 points)

« La personne de Charles de Gaulle est étroitement attachée à la V^e République ». Vous justifierez cette affirmation en développant deux arguments.

Question 2 : (1 point)

Donnez une définition de la notion de Tiers-Monde en rappelant le contexte qui lui donna naissance.

Question 3 : (2 points)

Parmi les dates suivantes, choisissez deux dates-clefs pour l'Europe après 1945. Justifiez votre choix.

1947 - 1951 - 1955 - 1957 - 1968 - 1989 - 2001 - 2007

Question 4 : (1 point)

Choisissez, parmi les trois propositions ci-dessous, la définition d'interface :

1. Espace dont on repousse les limites par sa mise en valeur.
2. Espace où se concentrent les hommes et les activités sur les littoraux.
3. Espace de contact, de relations et d'échanges de toutes natures entre deux zones géographiques.

Question 5 : (2 points)

« Les progrès techniques ont contribué à la mondialisation des échanges ». Justifiez cette affirmation en vous appuyant sur des arguments ou/et des exemples que vous développerez.

Question 6 : (2 points)

Sur la carte jointe en annexe (page 11), et à rendre avec la copie, localisez la France métropolitaine, puis écrivez correctement, dans les étiquettes, les noms des espaces français d'Outre-Mer.

SECONDE PARTIE :
SUJETS d'ETUDE au CHOIX
(10 points)

Quatre exercices vous sont proposés.
Vous en traitez UN et un SEUL, à votre choix.

EXERCICE n° 1 - Sujet avec DEUX documents
--

Thème général : L'Europe de 1945 à nos jours.

Sujet d'étude : Berlin, une ville dans l'Histoire, de 1945 à nos jours.

DOCUMENT 1 :

Proclamation du Maréchal Sokolovsky le 19/06/1948, *commandant en chef des troupes soviétiques cantonnées dans le secteur d'occupation soviétique en Allemagne.*

Citoyens d'Allemagne !

Une réforme monétaire séparée a été annoncée dans les zones d'occupation occidentales d'Allemagne. Sur l'ordre des autorités d'occupation américaine, britannique et française, le Reichsmark, la monnaie en cours dans toute l'Allemagne, est en train d'être retiré de la circulation et remplacé par une monnaie séparée. Désormais, l'Allemagne n'aura plus d'unité monétaire uniforme ni de circulation monétaire uniforme. C'est un défi à la volonté et aux intérêts du peuple allemand. La réforme monétaire séparée est effectuée dans l'intérêt des monopoles américains, britanniques et français qui sont en train de démembrer l'Allemagne et visent à l'affaiblir en soumettant son économie à leur domination. [...]

En vue de protéger les intérêts de la population de la zone d'occupation soviétique en Allemagne et du Grand Berlin [toutes les zones d'occupation à Berlin], et afin d'empêcher la désorganisation de la vie économique découlant d'actions séparées des puissances occidentales, l'administration militaire soviétique prendra d'autres mesures rendues nécessaires par la situation ainsi créée.

L'administration militaire soviétique est persuadée que la population allemande lui prêter son concours et prendra les mesures qui s'imposent pour surmonter les difficultés, assurer le progrès économique et consolider la circulation monétaire dans la zone d'occupation soviétique en Allemagne.

Maréchal Sokolovsky, « *Message au peuple allemand* », Soviet news, 21 juin 1948.

Retranscrit par le site :

http://www.ena.lu/declaration_marechal_sokolovski_juin_1948-010000060.html, 2010.

DOCUMENT 2 :

Dans ses mémoires, le Président américain H.S. Truman évoque la crise de l'été 1948 à Berlin.

Il était visible que les Russes étaient résolus à nous faire partir de Berlin. [...] Le blocus était la contre-attaque du communisme international et le Kremlin avait bien choisi son objectif. Berlin, la vieille capitale qui était et qui est encore un symbole pour les Allemands, constituait peut-être le point le plus sensible de l'Europe. Si nous ne parvenions pas à y maintenir notre position, le communisme s'en trouverait redoutablement renforcé dans l'opinion publique allemande. Or, notre position dans la capitale était précaire, et si nous voulions nous y accrocher, il fallait faire montre de notre force, malgré le risque toujours présent d'une réaction russe qui eût conduit à la guerre. Il nous fallait tenir compte de la possibilité que la Russie eût délibérément choisi de faire de Berlin le prétexte d'un conflit.

Harry S. Truman, *Mémoires*, Plon, Paris, 1956.

QUESTIONS : (10 points)

Question 1 : Quelle est la situation de Berlin en 1948 ?

Question 2 :

Quelle réforme monétaire occidentale est-elle dénoncée par les Soviétiques et pourquoi ?

Question 2 :

Harry S. Truman affirme que Berlin est, en 1948, « le point le plus sensible de l'Europe ». Pourquoi ?

Question 3 :

D'après le document, comment les Soviétiques entendent-ils défendre les « intérêts du peuple allemand » ?

Question 4 :

À partir des documents, montrez que la première crise de Berlin est caractéristique de la guerre froide.

EXERCICE n° 2 - Sujet avec DEUX documents

THEME GENERAL : L'Europe de 1946 à nos jours.

Sujet d'étude : L'Espagne : de la dictature à la démocratie et à l'intégration communautaire (1975 – 1986).

DOCUMENT N°1 : Extraits de la Constitution espagnole de 1978

Article 1 : 1 – L'Espagne se constitue en un Etat de droit social et démocratique qui proclame comme valeurs suprêmes de son ordre juridique la liberté, la justice, l'égalité et pluralisme politique. 2 – La souveraineté nationale réside dans le peuple espagnol duquel émanent les pouvoirs de l'Etat. 3 – La forme politique de l'Etat espagnol est la Monarchie parlementaire.

Article 2 : La Constitution est fondée sur l'unité indissoluble de la nation espagnole, patrie commune et indivisible de tous les Espagnols. Elle reconnaît et garantit le droit à l'autonomie des nationalités et des régions qui la composent et la solidarité entre elles.

Article 6 : Les partis politiques expriment le pluralisme politique, ils concourent à la formation et à la manifestation de la volonté populaire (...). Ils sont créés librement et exercent librement leurs activités (...).

Article 56 : 1 – Le roi est le chef de l'Etat, symbole de son unité et de sa pérennité ; il est l'arbitre et le modérateur du fonctionnement régulier des institutions ; il est le plus haut représentant de l'Etat espagnol dans les relations internationales (...) 3 – La personne du roi d'Espagne est inviolable et irresponsable. (...)

Article 62 : Il incombe au roi de : a) sanctionner et promulguer les lois. b) convoquer et dissoudre les *Cortès generales* (...). c) appeler au référendum (...). e) nommer et révoquer les membres du gouvernement (...). h) exercer le commandement suprême des forces armées (...).

Article 66 : 1 – Les *Cortès generales* représentent le peuple espagnol et elles sont formées par le Congrès des députés et le Sénat. 2 – Les *Cortès generales* exercent le pouvoir législatif de l'Etat, approuvent le budget, contrôlent l'action du gouvernement (...). 3 – Les *Cortès generales* sont inviolables.

Article 117 : 1 – La justice émane du peuple et elle est rendue au nom du roi par des juges et des magistrats formant le pouvoir judiciaire, indépendants, inamovibles, responsables et soumis uniquement à l'empire de la loi. 2 – Les juges et les magistrats ne peuvent être révoqués, suspendus, mutés ni mis à la retraite, sinon pour les motifs et avec les garanties prévues par la loi. (...) 6 – Les tribunaux d'exception sont interdits.

Site Internet de l'Université de Perpignan.
<http://mjp.univ-perp.fr/constit/es1978.htm>, 2010.

DOCUMENT N°2 :

La démocratie espagnole est née du pacte entre les forces politiques liées à la longue dictature franquiste (1939-1975) et celles qui s'opposèrent à ce régime. Pour éviter les actes de violence et de vengeance, un cadre constitutionnel fut établi en 1977, au sein duquel les différentes sensibilités politiques pouvaient cohabiter. Mais toute mise en cause de ceux qui avaient participé à la dictature et à ses crimes fut écartée. Après presque quarante années d'oppression au cours desquelles des milliers de personnes furent torturées, jetées en prison ou poussées à l'exil, et des dizaines de milliers de prisonniers politiques exécutés, absolument personne n'eut à répondre de tant d'abus, de douleur et de morts.

Dans l'espoir que les cicatrices se referment, la mémoire est restée au congélateur, toujours sous la garde des forces les plus conservatrices qui, à l'œuvre sous le franquisme, ont continué de faire partie de l'armée et de la police de la démocratie naissante. On pourrait dire que la transition (1975-1982) a consisté, en fait, à ce que les vainqueurs de la guerre civile (1936-1939) se résignent à ne plus persécuter les perdants, en échange d'une promesse : que ces derniers abandonnent tout espoir de les voir un jour rendre compte de leurs crimes. (...)

La Constitution de 1978 fut confrontée au rejet exprimé par les nationalistes basques. Les nouveaux statuts représentaient l'autonomie maximale que la droite était disposée à accorder aux régions. Selon les nationalistes, en revanche, ils n'étaient qu'un pas timide vers une perspective plus ambitieuse d'autogouvernement devant aboutir, pour les plus radicaux d'entre eux, à l'indépendance. (...) Cela favorisa la poursuite des activités de l'ETA, qui, née sous le franquisme, commit la plupart de ses attentats sous la démocratie. Sa démarche violente fut également stimulée par la « guerre sale » (arrestations, tortures, assassinats) menée, de 1976 à 1987, par des agents de l'Etat – dont les Groupes Antiterroristes de Libération (GAL) – durant les premiers gouvernements démocratiques, de droite comme de gauche.

José Manuel Fajardo, journaliste et écrivain espagnol, Archives du *Monde diplomatique*, mars 2007.

QUESTIONS - (10 points) :

Question 1 :

Relevez dans la Constitution de 1978 quatre éléments qui montrent son caractère démocratique.

Question 2 :

D'après la Constitution présentez la fonction du roi dans la vie politique espagnole. Qualifiez le régime.

Question 3 :

D'après le document 2, à quoi les forces politiques anti-franquistes ont-elles renoncé pour voir s'installer la démocratie en Espagne ?

Question 4 :

Pourquoi la Constitution de 1978 est-elle rejetée par les nationalistes basques ?

EXERCICE n° 3 - Sujet avec UN seul document

Thème général : Pôles et aires de puissance.

Sujet d'étude : Londres, pôle décisionnel mondial.

DOCUMENT :

Depuis 7 ans qu'il est installé dans son cockpit de la mairie de Londres, Livingstone* a vu surgir de l'autre côté du fleuve les tours de verre de la haute finance – dont le fameux « cornichon » de Norman Foster [la tour Swiss Re]. Et, dans dix ans, celui ou celle qui occupera son fauteuil verra un nouvel horizon hérissé de gratte-ciels se déployer à l'est de Londres le long des méandres de la basse vallée de la Lea et vers Canary Wharf. Car, d'ici là, les Jeux Olympiques de 2012 auront stimulé une vaste entreprise de revitalisation de l'Est londonien et entraîné la construction de grands ensembles pour accueillir les 800 000 nouveaux venus qui auront élu domicile dans la capitale, portant sa population de 7.5 millions d'habitants aujourd'hui à 8.3 millions. Autour de l'immeuble de la GLA [Greater London Authority¹], les rues seront moins encombrées – car la zone de péage aura été étendue et la taxe d'embouteillage aura augmenté - et les voitures comme les jardins privés seront le privilège exclusif des riches. [...]

Les tendances de l'économie mondiale ont renforcé la position de Londres, en Grande Bretagne comme sur la scène internationale. Londres présente des avantages non négligeables : capitale d'un pays doté d'un gouvernement démocratique, d'une fiscalité modérée et d'un système juridique solide, il est placé sur un fuseau horaire idéal qui lui permet de dialoguer aussi facilement avec les entreprises d'Extrême Orient (le matin) qu'avec celles de New York et Toronto (l'après-midi). On y parle anglais.

Misant sur son influence, la municipalité de la City de Londres s'est faite le VRP² enthousiaste des industries locales. Londres affirme son envergure internationale et caracole aujourd'hui en tête de plusieurs secteurs financiers, tels le marché des devises, les produits dérivés, l'assurance et les capitaux internationaux. Ses services financiers emploient quelque 300 000 personnes, qui gagnent en moyenne 90 000 livres (131 500 euros) par an.[...]

Après 1997, un autre changement favorable a été l'assouplissement de la politique d'immigration, qui a donné le coup d'envoi d'une période de croissance spectaculaire de l'immigration nette de la capitale. De 1997 à 2006, Londres a enregistré un apport net de 100 000 étrangers par an, auquel s'ajoute une croissance démographique naturelle (excédent des naissances sur les décès), de 50 000 à 70 000 personnes chaque année. Cet accroissement de la population est partiellement contrebalancé par un exode annuel de près de 80 000 personnes, qui quittent la capitale pour d'autres régions. Londres compte désormais près de 35% d'habitants nés à l'étranger – un chiffre qui pourrait rapidement atteindre les 50%. L'ampleur et la nature de l'immigration depuis 1997 font que Londres a, sans doute, la population la plus exotique de la planète. [...]

A l'heure où Londres tente de se glisser dans ses nouveaux habits de cité internationale, certains doutes subsistent sur la qualité de vie qu'elle peut offrir à la majorité de ses citoyens. Sa croissance provoque de profondes inégalités : la majorité des emplois créés correspondent généralement à des emplois au bas de l'échelle des salaires. Malgré la richesse qu'elle génère, la ville affiche un des plus hauts taux de

pauvreté du pays, ainsi que le taux de chômage le plus élevé, supérieur à 7%. De 2002 à 2005, 52% des enfants de l'*inner London*³ vivaient sous le seuil de pauvreté. Les prix s'envolent. Le logement et les transports pèsent lourd sur le budget des ménages à faible revenu.

La restructuration de l'économie et l'arrivée de nouveaux venus sont en train de détruire les anciens modes de vie urbains. De nombreux Londoniens de longue date ne peuvent plus profiter des opportunités qu'offre la ville et en veulent aux étrangers qui viennent s'y installer. Le signe évident de ces tensions est le soutien de plus en plus marqué que rencontrent les groupes politiques extrémistes.

* Kenneth Robert Livingstone : Maire travailliste de la ville de Londres de 2000 à 2008

Simon Parker, « Une ville Monde en mutation », *Courrier international*, n°863, 2007 .

¹ GLA : Administration du grand Londres chargée de la gestion de la Communauté urbaine.

² VRP : personne chargée de représenter une société commerciale et de promouvoir les ventes de ses productions

³ *Inner London* : partie centrale de l'agglomération.

QUESTIONS (10 points) :

Question 1 :

Quels sont les facteurs de l'attractivité de Londres ?

Question 2 :

Quelles sont les principales conséquences de l'attractivité de Londres pour ses populations ?

Question 3 :

Relevez les différentes manifestations de la puissance qui font de Londres un pôle décisionnel mondial.

Question 4 :

Ce document montre-t-il tous les aspects qui permettent de dire que Londres est un pôle décisionnel mondial ? Justifiez votre propos.

EXERCICE n°4 - Sujet avec UN seul document

Thème général : Pôles et aires de puissance.
Sujet d'étude : Shanghai, métropole émergente.

DOCUMENT

Shanghai et sa région - plus de 200 millions d'habitants - représentent un quart du PIB chinois et accueillent 50% des IDE en Chine. Shanghai est la première province chinoise en terme de PIB par habitant - 5700€ en 2006 - la seconde agglomération chinoise - plus de 18,5 millions d'habitants - après Chongqing, et le plus grand carrefour logistique du pays : 1° plateforme aéroportuaire de Chine, 1° port du monde pour le vrac. « Pointe de diamant » du développement économique chinois depuis 1991 selon la formule de Deng Xioping, la métropole a vu en quelques années la construction de plus de 3000 gratte-ciel, 300 km d'autoroutes urbaines, quatre ponts, trois tunnels, un nouvel aéroport international, quatre lignes de métro, deux opéras ainsi qu'une ligne de train magnétique - le Maglev - et une gare circulaire unique au monde. Pour la 17° année consécutive, la croissance économique s'y est maintenue en 2007 à un niveau supérieur à 10%, soutenue par des investissements publics et privés importants. (...)

L'organisation de l'Exposition universelle de 2010 garantit la poursuite de l'effort public en matière d'infrastructures : doublement de l'aéroport international, construction d'un 3° port en eaux profondes relié au continent par un pont de 32 km et de 11 lignes de métro. Après l'exposition, le site retenu a vocation de devenir un quartier majeur de Shanghai où seront notamment regroupés halls d'exposition et grands auditoriums dont l'attractivité ira bien au-delà de la ville elle-même, à l'instar de Pudong, le nouveau quartier des affaires, situé face au Bund¹, de l'autre côté du fleuve Huangpu, littéralement sorti de terre au milieu des années 1990 et devenu depuis la vitrine du modernisme chinois.

Les communautés étrangères - plus de 150000 personnes - dont plus de 8000 Français, ne cessent de croître à la mesure des investissements étrangers. Plusieurs entreprises ont établi à Shanghai leur siège chinois : Rhodia, Carrefour, Michelin, L'Oréal, Ubisoft, Coca Cola, Philips, Général Electric... 59 pays disposent aujourd'hui d'une représentation consulaire² à Shanghai.

Métropole industrielle dominée par les secteurs traditionnels de la mécanique, de l'automobile, de la construction navale et de la chimie lourde, Shanghai aspire à devenir un pôle pour les services, y compris financiers, domaine dans lequel elle reste encore à la traîne par rapport à Hong Kong, Tokyo et Singapour, et à reconquérir le statut de « capitale culturelle de l'Asie » qu'elle avait dans les années 1920-1930. La propension des autorités locales à favoriser les grands projets médiatiques - Grand prix de Formule 1, Masters de Tennis, festival de cinéma (...) - la redécouverte du « Haipai » ou style de Shanghai, censé incarner une nouvelle fusion entre modernité et tradition, l'existence d'un public jeune et nombreux, résolument tourné vers l'innovation et l'étranger, alimenté par les universités de la ville, et la présence de plus en plus visible d'une *jet society*, souvent revenue de Hong Kong, particulièrement fortunée et très impliquée dans la vie économique et culturelle de la ville, redonnent à Shanghai les moyens de ses ambitions.

Objectif stratégique de la municipalité, l'Exposition universelle de 2010 témoigne par sa dimension pharaonique - raser et reconstruire en 4 ans l'équivalent d'une ville moyenne

sur plus de 5 km², et accueillir plus de 70 millions de visiteurs en 6 mois - de la volonté de Shanghai de consacrer « son retour » sur le devant de la scène. Au-delà du projet urbanistique et de l'enjeu politique - proposer au monde un modèle de développement durable en milieu urbain comme le suggère le thème retenu « une meilleure ville pour une meilleure vie » - l'Exposition universelle sera, deux ans après les Jeux olympiques de Pékin, la contribution de Shanghai à l'insertion croissante de la Chine dans le concert des nations. (...)

Source : Thierry Mathou, « *Portrait de Shanghai en 2007* », site internet du consulat de France à Shanghai, 19 novembre 2007

¹ *Bund* : nom du quartier des concessions internationales construit dans les années 1920- 1930

² *Ambassades et consulats* sont les représentations des pays étrangers dans la capitale et les grandes villes d'un pays.

QUESTIONS

Question 1 :

Avec des exemples précis, montrez le poids et la place de la ville de Shanghai par rapport au reste de la Chine.

Question 2 :

Comment s'exprime la modernité de Shanghai ?

Question 3 :

Quels sont les objectifs affichés de l'Exposition universelle de 2010 ?

Question 4 :

Montrez que Shanghai est un pôle majeur à l'échelle de la Chine et du Monde.

Annexe – Carte de la question n°6 de la 1^{ère} partie –
À compléter et à rendre avec la copie

